



# RESISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas !

Numéro 12 Février 2004

*Résistance Sociale est une association loi 1901 regroupant des militants politiques et syndicaux et des citoyens n'appartenant à aucun syndicat ou parti animés par la conviction qu'il est possible de construire pour notre pays un autre avenir que le libéralisme : la République sociale. Celle-ci ne se construira pas en un jour, au lendemain d'un « grand soir », mais par la mise en œuvre d'un projet alternatif au social-libéralisme, soutenu par une majorité politique.*

## Le mot de la présidente

Et maintenant la santé et la sécu ! Tels sont sans doute les premiers objectifs – pour après les élections, bien sûr ! - que se sont fixés le gouvernement Raffarin, la droite et le MEDEF, unis pour la tâche.

Selon le principe « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage » nous avons régulièrement droit au matraquage sur le déficit de la sécu (or les chiffres sont plus compliqués que ça, cf. le numéro de décembre 2003 de Réso), sur sa bureaucratie – trouvez-moi donc une assurance privée qui gère aussi rapidement et sans beaucoup d'erreurs une telle masse d'assurés ! Ceux qui ont eu à se faire rembourser un dégât des eaux par leur assurance habitation savent de quoi je parle ! -, sur le poids insupportable des prélèvements sociaux pour les entreprises (là soyez-en sûrs, on ne dira pas « le patronat », on dira « les entreprises », soyons modernement citoyens ou citoyennement modernes !) N'en doutons pas, nous allons continuer à avoir droit à la dangerosité du milieu hospitalier (Patrick Nivet évoque fort bien dans ce numéro la médiatisation des infections nosocomiales), à la lourdeur budgétaire (ben voyons ! Enfermé qu'il est dans le carcan d'un budget global établi sur des critères de gestion comptable, comment pourrait-il en être autrement ?). Bien sûr, on nous serinera qu'il faut « libérer l'hôpital de la réglementation et des procédures tatillonnes », car « ce dont souffre l'hôpital, c'est d'un défaut de management » et qu' « il est temps de mettre les hôpitaux en concurrence » (sic Dominique Coudreau, ancien directeur de l'agence régionale d'hospitalisation de l'Ile de France).

Oui, nous en sommes arrivés là ! Oui, les adversaires du service public accentuent leurs attaques. Nous avons laissé tomber dans le privé France Télécom et Air France, le système bancaire et les assurances; nous n'avons plus d'industries nationalisées au service du pays. Comment s'étonner dès lors que, nantis de ces victoires obtenues pratiquement sans combat, la droite aux commandes ne profite de ses pleins pouvoirs pour tout transférer au marché ?

Eh bien, à Réso, nous « résistons » à cela. C'est l'objet d'ailleurs de nos bulletins, de nos « Place au débat » que de permettre l'expression de tous ceux qui n'acceptent pas de plier devant les oukazes des possédants (des « financiers » pour faire moderne) ou devant le fatalisme orchestré par les libéraux-sociaux, les sociaux-libéraux, les sociaux-démocrates ou les démocrates-sociaux de tous poils, qui, tous, ont capitulé et ne sont capables de réinventer la société qu'à partir de l'acceptation de leur défaite.

Alors quelle joie pour nous, à Réso, de voir l'écho que nous avons suscité dans des milieux divers. Preuve, s'il en était besoin, que le libéralisme n'a pas atrophié les cerveaux, qu'il est encore possible de dire « non » et de débattre sans a priori.

Marinette BACHE

# COURRIER DES LECTEURS

## Merci !!!

Très touchés par les nombreux témoignages de soutien que nous avons reçus à l'occasion des vœux, nous avons décidé d'en publier un certain nombre. Merci à tous ceux d'entre vous qui nous ont écrit ! Nous vous rappelons que vous pouvez participer aussi à la rédaction de notre bulletin en nous proposant des articles ou des sujets à traiter. Merci d'avance !

Marinette Bache

Bravo pour ton courage pour continuer le combat ! Bonne année pour Résistance Sociale ! Renée P (75)

Je souhaite à Résistance Sociale, à ses membres, à ses amis de réussir à faire renaître une société solidaire et respectueuse des gens. Jacques S. (75)

Pour une année – une de plus ! – de combat social ! Sébastien P. (55)

Merci pour ce bulletin « Résistance Sociale » qui informe et produit des débats « de fond ». Marcelle R. (37)

Le combat est difficile car, face au rouleau compresseur politique, économique et idéologique nous devons résister tout azimuth, là où nous sommes, dans nos limites physiques, matérielles, intellectuelles. Il s'agit de ne rien négliger, de s'appuyer sur les noyaux qui résistent et d'éviter de dramatiser les ruptures .. Bref tout un programme ... Patrice et Françoise S. (76)

Je souhaite vivement votre (notre) réussite. Sinon nous retournerons vers une situation sociale moyennageuse – sous couvert de modernité. Ce que je crains pour mes enfants et arrière petits-enfants ! Marguerite L. (14)

Continuez très fort ! « La France d'en bas a très envie de monter. » Roland D. (17)

Pleine réussite à vous dans la réalisation des objectifs qui nous sont communs. Denis B. (54)

Je partage totalement votre slogan « La République sera sociale ou ne sera pas ! » Bernard D. (55)

Nous finirons bien par avoir raison ! Renée R. (57)

Ce bulletin est un lien et une information. Courage ! Rose Marie G. (75)

Tous mes vœux pour Résistance Sociale dont j'apprécie les buts et l'action ! Georges P. (75)

Bonne année à vous ! ... et merci de m'adresser une vingtaine de numéros : j'ai montré votre dernier numéro dans mon syndicat et on m'en a demandé des exemplaires. Jean Marc R. (08)

Enfin ! Enfin, j'ai trouvé, avec vous, un lieu de débat que je cherche depuis longtemps car dans mon parti, le PS, la réflexion n'est plus à l'ordre du jour. Continuez et que cette année nous soit propice ! Christiane S. (39)

Je ne suis pas toujours d'accord avec vous, mais au moins vos colonnes sont ouvertes. Je m'abonne ! Karim M. (40)

Nous sommes d'anciens militants communistes. Nous ne croyons plus guère aux partis ... mais avec vous nous retrouvons un peu le courage de discuter. Claude et Jeannine P. (36)

# PLACE AU DEBAT

Résistance Sociale, à travers son bulletin et son site Internet a pour ambition d'être un lieu de débats et d'échanges. Les pages qui suivent traitent de deux sujets d'actualité : la réforme de l'hôpital public. Nous attendons vos commentaires, vos questions, vos réactions..

Vous voulez réagir sur un article paru dans notre bulletin ou sur un sujet de l'actualité sociale ? Surtout n'hésitez pas ! Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos articles

soit par écrit à **Résistance Sociale 5 place Georges Brassens 78260 ACHERES**

soit par mail à [reso.assoc@laposte.net](mailto:reso.assoc@laposte.net)

ou rendez vous sur notre site Internet <http://membreslycos.fr/resistancesociale/>

La rédaction

## En 2007 que restera-t-il de l'hôpital public ?

par Patrick NIVET  
Praticien hospitalier

Chacun le sent bien, l'hôpital public est un recours ressenti comme indispensable par la population ; C'est sans doute ce qui explique l'activité régulièrement importante des services d'urgence, embouteillés en cas de crise sanitaire aigüe (tempête 1999, canicule 2003) mais aussi les indices de satisfaction (91% d'opinions positives était le chiffre retenu dans une émission de télévision grand public récente (*France 2 Thierry Ardisson décembre 2003*)).

La difficulté actuelle n'est pas la sous-activité de nos services, même s'il y a des situations variées, mais, à beaucoup d'égards, celle de satisfaire une demande de prise en charge soutenue quelque que soit la période de l'année.

Beaucoup de facteurs y concourent. Citons :

- l'élévation de la proportion des personnes d'âge avancé dans la population
- la persistance de facteurs de risque reconnus (conduites addictives, troubles psychologiques, accidentologie)
- de nouvelles pathologies souvent liées aux modes de vie (SIDA, légionellose..)
- la diminution de l'offre de soins (fermetures de lits et/ou de services, qu'elles soient définitives ou momentanées)
- la démographie médicale incapable d'assumer la diversification et le vieillissement d'un corps médical qui aspire à une vie professionnelle plus équilibrée (heures de travail quotidien, temps de repos)

Au bout du compte, ce que souhaitent les professionnels du secteur hospitalier, c'est bien sûr soigner mieux (mais est-ce encore possible ?), tout au moins ne pas le faire moins bien, et, si les moyens manquent, que nos élus l'expliquent clairement aux citoyens afin d'éclairer leurs choix.

Au lieu de cela, tout incite aujourd'hui à nous culpabiliser voire à nous mettre en cause. Que penser de la médiatisation, à mon sens abusive, des infections nosocomiales où l'essentiel est très souvent occulté ?

En effet, ces dernières, pour les plus mal ressenties, relèvent de la chirurgie orthopédique dont les acquis sont indéniables. Les plus nombreuses sont des infections urinaires dans les services de moyen séjour et les plus graves des pneumonies et/ou des septicémies en réanimation. Mais les patients pris en charge dans ces services le sont après un accident grave ou à cause de la défaillance vitale d'un ou plusieurs organes. L'intubation-ventilation artificielle, les cathétérismes veineux souvent nombreux sur des états très fragilisés sont les facteurs pathogènes au contournement bien difficile(..)

Il est donc injuste de lancer sur le terrain médiatique tel ou tel cas sans la précaution d'une vérification quand au fond du dossier. Un démenti ne sera jamais diffusé dans les conditions de l'affirmation initiale qui aura marqué les esprits.

Comme si ces mises en cause ne suffisaient pas pour prouver nos insuffisances, nous devons en plus supporter le poids des « économistes » auto

proclamés de la santé, tel un ancien directeur des hôpitaux recyclé dans l'audit des structures médicales dont les doctes avis sont en général bien relayés dans les médias (*Jean de Kervasdoué Le Monde novembre 2003*).

Ces maîtres conseillers prêchent depuis maintenant plus de 20 ans la restructuration de l'offre de soins, tout particulièrement publique. La loi hospitalière de 1991 (dont les effets n'ont pourtant été ni inutiles ni négligeables) ne leur suffisait pas. Ils ont applaudi aux ordonnances de 1995 et encouragent aujourd'hui, de fait, les prescriptions Mattéi inscrites dans son plan Hôpital 2007.

De quoi s'agit-il cette fois ?

Entre ce qui est déjà décidé (l'été et l'automne 2003 ont vu le retour des ordonnances), ce qui pourrait l'être et le sera sûrement ... se dessine un avenir préoccupant.

Les procédures démocratiques affaiblies

Sous le prétexte a priori vertueux de la simplification administrative, toutes les instances de concertation et/ou de décision se voient (ou se verront) « allégées » de beaucoup de leurs missions et responsabilités au risque de ne plus être que des coquilles vides de toute substance.

Se trouvent ainsi menacées conférences sanitaires de secteur, commission régionale de l'organisation sanitaire et sociale, commission médicale et conseils d'administration d'établissement. Cette évolution se faisant au profit de l'affirmation de la toute-puissance des agences régionales de l'hospitalisation (ARH), les directions des hôpitaux devenant leurs représentants obligés.

Dans le même esprit, et sous le couvert de la décentralisation, l'indépendance professionnelle des médecins est peu ou prou mise à mal avec la remise en cause des nominations nationales des responsables, voire des praticiens sur leur poste d'affectation.

Le système de co-direction - directeur, président de Commission Médicale d'établissement (sorte de CTP des médecins, ndlr), chefs de pôle et/ou de service...- devrait permettre la mise au pas (définitive ?) des médecins hospitaliers dorénavant pris dans les filets de la gestion des dépenses hospitalières.

Le principe qui, depuis 50 ans, préside à l'exercice médical « une confiance qui rencontre une conscience » sera bientôt une relique à ranger au musée des acquis sociaux de la fin du XXème siècle.

La privatisation accélérée

La dotation globale instituée en 1984 avait permis de rompre avec le système du prix de journée trop inflationniste et ce n'est pas sans étonnement que l'on voit aujourd'hui ce retour et cette généralisation du paiement à l'acte avec l'instauration de la T2A qui va caler les financements des hôpitaux sur leurs différentes activités alignant les modes de financement public sur ceux du privé.

Le système de bail emphytéotique permettra dorénavant à « une personne morale publique ou privée » de « construire ou entretenir un ouvrage correspondant aux besoins de l'établissement public de santé ». Pour la durée du bail (de 18 à 99 ans), celui-ci ne sera plus maître des structures ainsi créées ou aménagées.

Les dispositifs de coopération sont revus au seul profit des groupements de coopération sanitaire dont les contours restent flous mais qui visent, sous prétexte de rationalisation, à partager les activités sanitaires entre structures privées et publiques sommées de fonctionner ensemble (de la même manière ?) dans le cadre de rapports de force plus ou moins bien arbitrés par les directeurs d'agence régionale.

La disparition programmée des cartes et des secteurs sanitaires (remplacés par de bien vagues pôles géographiques) et le nouveau régime des autorisations (disparition des quotas) laisse mal augurer des critères d'attribution des dotations et font prévoir un affaiblissement de la planification sanitaire.

Au fond, se dessine nettement un Etat beaucoup plus directif allégé de ses « lourdeurs démocratiques » au service d'une privatisation généralisée (mode de paiement, locaux) débarrassée de tout « carcan administratif ».

Dans ce nouveau contexte, il est peu probable que les dépenses de santé soient davantage maîtrisées et l'on peut douter que la sécurité sociale puisse assumer seule son rôle de prise en charge des dépenses. C'est dans l'espace dégagé de cette défaillance prévisible que s'inscrira sans doute le projet d'introduire les assurances privées (qui piaffent d'impatience depuis longtemps) engageant notre pays sur la voie américaine ... où, comme on le sait, les dépenses de santé n'inquiètent plus les économistes, sans doute parce que des millions de gens ne peuvent y prétendre.

# PLACE AU DEBAT

## **SANOFI/AVENTIS : un mariage et des enterrements à la pelle**

*Par Jacques DECAUX, correspondant local au Havre (76)*

Les quatre organisations syndicales de salariés de l'entreprise Sanofi / Winthrop de Notre Dame de Bondeville près de Rouen (CGT, CFDT, FO, CFE/CGC), ont réagi immédiatement à l'annonce de la vente de leur entreprise, suite à la déclaration de guerre sous forme d'OPA, dont ils deviennent les victimes.

Cette entreprise, qui emploie environ 750 salariés est à vendre, parce que dans le cadre de ce rapprochement les produits en gestation dans son enceinte pour l'instant à l'état d'étude clinique, sont identiques à ceux fabriqués dans une usine du groupe Aventis, proche de quelques kilomètres.

L'usine Sanofi de Notre Dame de Bondeville, étudie un nouveau produit antitrombose entièrement synthétique, alors que l'usine Aventis du Trait fabrique un produit identique, mais à base de produits animaux.

Cette OPA, pourtant loin d'être achevée et contestée chez nos voisins Allemands, fait déjà des victimes, avant même que la guerre ne soit commencée !

L'usine (et son personnel ?), est proposée à un autre patron ayant les reins assez solides. Dans trois mois, l'affaire doit être dans le sac !

Bien sûr l'inquiétude pour le moins, l'angoisse pour certains, règnent dans la place, et les mauvais coups portés à l'emploi dans cette vallée du Cailly près de Rouen, depuis la fermeture de Via Systems, n'incitent pas les salariés, les citoyens et les élus, à beaucoup d'optimisme.

Même si l'on entend par ci par là, des noms d'acheteurs éventuels.

Monsieur Didier Marie (PS), président de la communauté d'agglomération d'Elbeuf – Boucle de Seine, a écrit au Premier ministre, pour lui demander que le gouvernement prenne en compte les conséquences industrielles et sociales de la fusion éventuelle des deux groupes pharmaceutiques. **Comment ne pas imaginer que ces mesures se traduiront par de nouvelles réductions d'effectifs et des fermetures de sites**, a-t-il déclaré !

Serait-ce que soudainement, le parti socialiste ne considérerait plus que la politique ne peut pas tout, et que le gouvernement a un rôle sérieux à jouer dans la régulation économique, ne serait-ce que pour défendre les salariés, par définition les maillons faibles du système ?

Le PS serait-il enclin à convenir des erreurs de Lionel Jospin et reconnaître ces renoncements, face à Renault de Villvorde, et Michelin à Clermont Ferrand ?

Si c'est oui qu'il nous le dise, car la nouvelle en serait une vraie. Elle pourrait augurer de la mise en place d'une autre politique dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche aux prochaines législatives, moins libérale pourrait-on en attendre, et plus républicaine, nous devons l'espérer.

# PLACE AU DEBAT

## Quand le service d'intérêt général se substitue au service public républicain

par Jean Louis ERNIS correspondant local à Evreux (27)

Il est incontestable que les PTT ont servi de laboratoire aux libéraux pour transformer le service public républicain en service public commercial aujourd'hui appelé, Europe oblige, service d'intérêt général.

En 1990, le gouvernement socialiste de l'époque a sorti les PTT de la fonction publique d'Etat pour créer deux entités publiques distinctes, La Poste et France Télécom. Depuis cette date, les Présidents Directeurs Généraux, nommés par les gouvernements, ont eu pour mission d'introduire des règles de gestion d'entreprises commerciales, dont les critères de productivité et de rentabilité.

Cette évolution était « rendue nécessaire » par la volonté de l'Union européenne de livrer à la concurrence un maximum d'activités relevant du service public.

Au cours de cette dernière décennie, les différents gouvernements qui se sont succédés, de droite comme de « gauche », ont eu une action commune en ce domaine.

Ainsi le capital de France Télécom a été ouvert aux spéculateurs par un gouvernement de droite puis la brèche a été accentuée par un gouvernement de gauche (*qui en a fait une société anonyme dans laquelle l'Etat restait encore majoritaire, ndr*). Le gouvernement actuel vient à nouveau de transformer le statut juridique de cette entreprise pour en faire une société anonyme à **capitaux majoritairement privés**.

Quant à La Poste, au fil des années, sa structure administrative a été éclatée, vraisemblablement pour en rendre plus propice une probable et future vente par lots. Sur le terrain, les effets deviennent concrets, la fermeture des bureaux de Poste en zone rurale est engagée. Ceux-ci sont remplacés par des points-Poste

installés chez un commerçant local (buraliste, épicier, boulanger, etc ...).

France Télécom n'est pas en reste. Pour éponger les fautes de gestion de son prédécesseur, l'actuel Président Directeur Général taille dans le vif. Les effectifs sont visés. Ainsi, des agences considérées non rentables sont purement et simplement fermées, une partie de l'activité étant transférée à un commerçant. La fermeture de l'agence de Bernay (sous-préfecture de l'Eure) est programmée pour une prochaine échéance.

Dans le sud de l'Eure, à Verneuil sur Avre, l'agence a fermé ses portes le 28 novembre. Le transfert de l'activité qui s'en est suivi est plutôt curieux. Pour les services complexes, les clients, qui ne sont plus des usagers, doivent se rendre à Evreux, distant de 45 kms ou à l'Aigle, éloigné de 30 kms. Les activités ordinaires sont, elles, concédées à un commerce local. Quid du service public de proximité ?

Mais le plus cocasse dans cette affaire, c'est quand les élus locaux, le Maire (PS) et le Conseiller Général (UMP) s'offusquent de cette situation. Curieuse attitude, lorsqu'on sait qu'ils ont, l'un et l'autre, chacun à leur tour, appuyé sans réserves les gouvernements chers à leurs idées qui, depuis 1990, par leur politique néo-libérale, ont conduit à la disparition progressive du service public républicain, égalitaire et solidaire, et en particulier des Télécommunications.

De telles attitudes décrédibilisent la politique. Faut-il s'étonner de voir ensuite lors des élections une partie du peuple se réfugier dans l'abstention ou le vote pour les extrêmes ?

Notre République mérite mieux que la pratique du double langage de certains de ces représentants.

## LES BRAS M'EN TOMBENT

Patrick Devedjian, ministre UMP proche de Nicolas Sarkozy, a dit, ce 24 février, à propos des chercheurs en colère : "Aux USA, les chercheurs ont des prix Nobel, en France ils signent des pétitions, parfois on aimerait inverser".

Faut-il rappeler que ces douze dernières années 3 prix Nobel de Physique ont été attribués à des

Français ? Depuis que la médaille Fields existe (analogue du Nobel en maths, donné tous les 4 ans à des matheux de moins de quarante ans) 8 Français ont obtenu cette médaille et, en maths, on publie encore en français !!!

Après de tels propos, il ne faut pas s'étonner que le gouvernement baisse les crédits de la recherche : il ne connaît pas les chercheurs !!!

# ACTUALITE SOCIALE

Dossier suivi par Lucien JALLAMION

## NORD PAS DE CALAIS

Le tribunal de commerce de Roubaix-Tourcoing (Nord) a prononcé le 3 février la liquidation judiciaire du groupe Saint-Liévin, une filature qui emploie 340 personnes à Wattrelos (Nord) et Tourcoing. La filature de laine peignée et de fibre synthétique, avait été placée en redressement judiciaire en février 2003 avec une période d'observation de six mois, prolongée d'autant en septembre. Le tribunal de commerce a rejeté deux offres de reprise dont l'une, soutenue par les salariés, venait du groupe français Rhovyl, implanté à Tronville-en-Barrois (Meuse), qui souhaitait reprendre 70 salariés et rester sur le site.

## EST

Le tribunal de commerce de Saint-Dizier (Haute-Marne) a repoussé au 27 février sa décision sur le sort de l'usine du groupe de fonderie Valfond de cette ville, qui emploie 223 salariés et est menacée de liquidation judiciaire. Cette usine, filiale à 100% du groupe Valfond, dont l'Union des Banques Suisses (UBS) est elle-même actionnaire principale, a été placée en redressement judiciaire en octobre 2003. L'actuel directeur de l'usine, François Maraldi, a présenté un projet de reprise qui prévoit de conserver 160 des 223 emplois.

## OUEST

L'entreprise Great Wall France spécialisée dans l'assemblage de téléviseurs et appartenant au groupe chinois Great Wall Cybertech Limited, lui-même en redressement judiciaire depuis plusieurs mois, a été placée en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce du Mans. Les 128 salariés de l'usine, à Sablé-sur-Sarthe (72), alternaient depuis 18 mois travail et chômage technique, l'entreprise connaissant une crise depuis

plusieurs années. Sa production était passée de 360.000 téléviseurs entre 2001 et 2002, à 190.000 entre 2002 et 2003 et des membres du comité de direction avaient annoncé une "chute très forte entre 2003 et 2004. La société était en cessation de paiement depuis le 5 janvier, et ses pertes estimées à 2,6 millions d'euros au 30 novembre 2003.

185 emplois bientôt supprimés à l'usine Euromoteurs (ex-filiale de Moulinex) de Carpiquet (14)? C'est du moins la proposition faite par la direction au comité d'entreprise qui doit se réunir à nouveau le 15 mars pour en discuter.

## SUD

Mise en liquidation judiciaire de la compagnie AIR LITTORAL dont le siège social était à Montpellier. 300 personnes au chômage.

## CENTRE

Le 20 février déménagement des machines à l'usine OCT de Dourdan (91). 14 personnes sans emploi ni aucune indemnité puisqu'elles n'ont pas été officiellement licenciées. Le PDG est mis en examen.

Le plan social des magasins TATI (75) (suppression de 80 emplois annoncée en juillet dernier) refusé par le tribunal de commerce de Paris.

## DOM

La grève du personnel des banques installées aux Antilles (Martinique, Guadeloupe) et en Guyane, entamée depuis le 22 décembre, se poursuit. Cette grève est motivée par la dénonciation par l'AFB de la convention collective Antilles/Guyane, dénonciation d'ailleurs annulée par la justice.

# COUP DE GUEULE

## Que va t ' il advenir de nos anciens ?

Par Claude Chaille

Depuis plusieurs années les retraites du privé ne sont plus indexées sur les salaires et leur pouvoir d'achat a beaucoup baissé. Pourtant dans les maisons de retraite de la région parisienne **le prix approche les 2500 - 3000 euros , soit 15 à 20 000 F / mois !**.

Comment payer une somme aussi astronomique alors que les retraités ne les gagnaient pas lorsqu'ils travaillaient ? . Tout d'abord les personnes âgées restent chez elles ou dans la famille tant qu'elles peuvent et ne vont en maison de retraite que très âgées, lorsqu'il devient impossible de rester chez soi. (La moyenne d'âge en maison de retraite est d'environ 87 ans). A cet âge il y a 90 % de veuves. (Si les hommes ne mouraient pas beaucoup plus jeunes le système exploserait !).

Les veuves ont donc leur retraite + leur pension de réversion. En général, ça ne fait toujours pas le compte. Il y a un peu d'APA. (Allocation personnalisée d'Autonomie). Cela ne suffit toujours pas. Le reste, ce sont les économies de toute une vie qui fondent, c'est l'appartement ou le pavillon qui est vendu ou hypothéqué par la DASS, c'est les enfants qui complètent comme ils peuvent. Auparavant il y avait l'hôpital, qui certes était souvent une horreur, mais existait. Maintenant âgé ou pas le budget des hôpitaux ne permet pas de garder les personnes âgées. A la famille de se débrouiller. Certes il y a moins cher en province (mais les agriculteurs ont souvent aussi des retraites encore plus basses).

De toute façon les personnes âgées ont besoin des visites de la famille. Les envoyer en province où on ne peut guère les voir c'est accélérer leur décès. Le

gouvernement avec beaucoup de lâcheté a fait retomber la responsabilité de la canicule sur les familles. Mais la réalité c'est que la plupart des familles font le maximum.

**Le marché de la retraite est porteur** comme on dit. C'est de l'hôtellerie avec un super taux de remplissage. Pas besoin de brader les week-end, de donner des commissions aux agences, ... C'est ainsi que ce sont les multinationales, les fonds de pension qui se passent les enseignes, achètent, revendent, spéculent...

On parle beaucoup d'héritage. Maintenant dans la réalité, ce sont souvent les maisons de retraite et non les enfants qui les récupèrent

### Et que fait le gouvernement ? Il aggrave la situation :

- Francis Mer a autorisé une **augmentation pouvant aller jusqu'à 5,33 % en 2004**. Bien entendu nombre de grands groupes -sinon tous ?- appliquent l'augmentation maximale. Pourtant quand on a créé l'APA, ces mêmes groupes ont créé des nouveaux barèmes de dépendance leur permettant de fait de s'attribuer le montant de l'APA.
- Le déremboursement de médicaments s'accélère
- Le forfait hospitalier grimpe
- On parle d'aligner la CSG des retraités sur les actifs, ce qui représente une augmentation considérable.

**Mais que va t' on faire de nos anciens ? Faudra t'il les délocaliser eux aussi ?**

## Vous aussi agissez pour la République Sociale ! Adhérez à Résistance Sociale !!!

Résistance Sociale est une  
publication de Résistance Sociale  
Association loi 1901  
Siège social :  
57 bd de Ménilmontant  
75011 PARIS  
Tel : 01 48 06 34 97  
Portable : 06 74 79 05 10  
Présidente et directrice de la  
publication : Marinette BACHE  
Maquettage :  
Pierre KERDRAON  
Commission paritaire en cours

NOM .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : .....

E-mail : .....

j'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : **Résistance Sociale**

**5 place Georges Brassens 78260 ACHERES**

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)